

# Neuville

AUTOMNE 2022 • N°10

# mag

[www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr)

Le dossier

**Éducation : du nouveau**  
pour la rentrée scolaire *p. 4-6*

**Environnement** : Neuville-sur-Saône agit en faveur de la biodiversité urbaine *p. 9*

## Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à [cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr) ou au 04 72 08 72 20.

### GROUPE MAJORITAIRE

**Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône

**Adjoint** : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

**Conseillers délégués** : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

**Djemaa** (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

**Conseillers municipaux** : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

### GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

## Vos services utiles

### HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

### Accueil Mairie

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 70 00  
[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)

Ouverture au public : lundi 8h30-12h et 14h-17h ; mardi à vendredi 8h30-12h et 13h30-17h ; samedi 8h30-12h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr) - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

### Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

### ENFANCE

#### Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles  
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

[pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

#### Ludothèque

4 rue Curie - 04 72 08 37 10  
Ouverte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site internet de la Mairie)

#### Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans  
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Gratuit et sans inscription

#### Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

[mdm.neuille@grandlyon.com](mailto:mdm.neuille@grandlyon.com) - 04 28 67 24 50

#### Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

4 rue Curie - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

## Sommaire

AUTOMNE 2022 • N°10

04

Le dossier **ÉDUCATION : DU NOUVEAU** POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

07

PETITE ENFANCE  
**CULTURE**

08

POLITIQUE DE LA VILLE

09

ENVIRONNEMENT

10

MOBILITÉ

11

SPORT

12

SENIORS  
**ÉCONOMIE EMPLOI**  
**NOUVELLES ACTIVITÉS**

13

LIBRE EXPRESSION

14

**ÇA S'EST PASSÉ**  
À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

16

**DEMAIN,**  
L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

### Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot  
Rédaction, réalisation : Service Communication  
Maquette : Le Meccano graphiste  
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Nicolas Leroy, Philippe Juste, associations, Freepik  
Impression : Imprimerie Courand et Associés  
Tirage : 3800 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications Imprim'vert® / ISO 14001  
Distribution : ADREXO



**Éric Bellot**  
Maire de Neuville-sur-Saône

## Lutter contre l'insécurité routière

Mesdames, Messieurs,  
Chères Neuvilleuses, chers Neuvilleois,

Le mieux vivre ensemble est un enjeu prioritaire des politiques publiques portées par notre équipe municipale. La lutte contre l'insécurité routière constitue un volet important de ces politiques, et les actions que nous menons dans le cadre de la mobilité vont dans ce sens.

Ainsi, Neuville-sur-Saône est devenue une ville 30 km/h afin de réduire la vitesse automobile et de parvenir à un meilleur partage de l'espace public entre les modes de déplacement actifs et les véhicules motorisés. La règle est simple : la sécurité du plus fragile doit être assurée par les autres usagers, c'est pourquoi les piétons et les conducteurs de deux-roues non motorisés sont toujours prioritaires sur les véhicules à moteur.

Nous privilégions la pédagogie afin que chacun puisse comprendre et respecter ces nouvelles règles. Pourtant, certains conducteurs pensent être au-dessus des lois et adoptent une attitude irresponsable : vitesse excessive, non-respect des priorités ou du stationnement. Ces comportements individuels, dangereux pour leurs auteurs et pour les autres usagers, relèvent de la violence routière et ne peuvent être tolérés.

C'est pourquoi des aménagements de voirie ont déjà été réalisés et se poursuivront dans le cadre des investissements de proximité de la Métropole de Lyon. La municipalité de Neuville-sur-Saône consent également un effort financier supplémentaire en abondant les crédits alloués par la Métropole. En raison de leur coût important, ces aménagements doivent être prioritaires sur les secteurs les plus sensibles de la commune.

Par ailleurs, suite aux plaintes de nombreux habitants concernant les nuisances sonores et le sentiment d'insécurité liés à la vitesse excessive, les forces de l'ordre ont été sollicitées afin d'effectuer des contrôles routiers sur certains axes.

Ainsi, la brigade de Gendarmerie de Neuville a mené plusieurs actions de terrain pendant le mois d'août. Des conducteurs ont été verbalisés et l'un d'entre eux a vu son permis immédiatement suspendu pour grand excès de vitesse (50 km/h ou plus au-delà de la vitesse autorisée). Ces contrôles se poursuivront dans les prochaines semaines et notre équipe continuera de se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions concrètes améliorant la sécurité des déplacements à Neuville-sur-Saône.

*"Notre objectif est que chacun puisse se déplacer en toute sécurité à Neuville."*



### Comités de jumelage : appel à volontaires

La commune de Neuville-sur-Saône recherche des habitants désireux de s'investir dans l'organisation des échanges culturels avec l'Allemagne et le Portugal en participant aux comités de jumelage. Vous pourrez ainsi partager vos idées, rencontrer vos homologues étrangers, éventuellement accueillir des membres d'une délégation...

**Si vous êtes intéressé-e, contactez le Pôle vie locale :**  
[m.betzer@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:m.betzer@mairie-neuvellesursaone.fr) ou 04 72 08 34 36



[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)  
Ma commune / Découvrir  
Neuille / Jumelages

# Éducation : du nouveau pour la rentrée scolaire !

Chaque année, la commune de Neuville-sur-Saône mobilise des ressources humaines et des financements importants dans les écoles publiques, afin de mettre en œuvre des actions et des investissements permettant de faciliter les apprentissages et l'épanouissement culturel des enfants, en lien avec l'Éducation Nationale.

## Une nouvelle classe à l'école maternelle Jacques Prévert

Les effectifs scolaires sont en augmentation constante à Neuville-sur-Saône, en particulier dans les classes de maternelle. C'est pourquoi l'Inspection d'Académie a décidé l'ouverture d'une cinquième classe à l'école Jacques Prévert pour la rentrée 2022/2023.

Avec des effectifs qui seront désormais compris entre 22 et 24 enfants par classe, cette ouverture permettra de faciliter les apprentissages des enfants et de garantir de meilleures conditions de travail pour les enseignants. Pour accompagner cette mesure, la commune a également créé un poste supplémentaire d'ATSEM.

## L'informatisation des écoles s'accélère !

La rentrée est marquée par la poursuite du renouvellement du parc informatique et le déploiement de nouveaux outils innovants, afin de répondre aux programmes de l'Éducation Nationale et de faciliter les apprentissages des enfants.

Ainsi, des vidéoprojecteurs interactifs, permettant d'interagir directement sur l'image projetée, ont été installés dans les trois

écoles maternelles. Côté élémentaire, le matériel de la salle informatique de l'école de la Tatière a été entièrement renouvelé et deux « classes mobiles » (chariots de stockage contenant des ordinateurs portables) équipent désormais les écoles Lucie Guimet et Benoît Bony.

### INTERVIEW



**Séverine Dejoux,**  
3<sup>e</sup> Adjointe en charge des projets éducatifs et de l'enfance

*La municipalité a voté un budget conséquent afin de poursuivre l'information des écoles, dans le cadre du plan de relance de l'Éducation Nationale. Le renouvellement des ordinateurs des enseignants se poursuit aussi, afin de permettre l'utilisation des outils modernes et innovants dont sont dotées les classes.*

*Nous renouvelons également le financement de deux postes d'intervenantes musicales ainsi que des partenariats autour de projets culturels avec différentes associations locales.*

*Enfin, toute l'équipe municipale tient à saluer la décision de l'Inspection d'Académie d'ouvrir une nouvelle classe à l'école maternelle Jacques Prévert, répondant ainsi à l'augmentation constante des effectifs scolaires.*

*Cette croissance s'observe également au niveau de nos services périscolaires et en particulier de la cantine. C'est pourquoi les services municipaux travaillent activement sur notre grand projet autour de l'évolution de la restauration scolaire, avec l'ouverture d'une nouvelle cuisine centrale prévue à partir de 2025.*



## L'enseignement musical se poursuit dans les écoles

La commune de Neuville-sur-Saône finance deux postes à temps partiel d'intervenantes musicales afin de proposer une ouverture culturelle aux enfants, grâce à la découverte des instruments et du chant. Tout au long de l'année scolaire, le travail des intervenantes s'effectue en collaboration avec les enseignants, afin de créer du lien autour de thématiques communes entre l'enseignement musical et les matières générales.

Pendant les séances, les enfants s'initient à l'écoute active de la musique, au chant, au rythme et à une pratique instrumentale tournée vers les percussions. Une découverte de certains instruments est également proposée en fonction des thèmes abordés. Le travail effectué pendant l'année a été présenté aux familles à l'occasion de deux représentations, le 24 mai pour les écoles Guimet et Bony et le 25 juin pour La Tatière.



> Le spectacle musical des écoles Guimet et Bony s'est déroulé le 24 mai à l'Espace Jean Vilar

## Des projets pour le CME

Le Conseil municipal des enfants (CME) se compose de 17 élus issus des classes de CM1 et CM2 des quatre écoles élémentaires de Neuville, répartis en trois commissions : environnement, solidarité et animation. Chaque année, à l'automne, le CME est renouvelé pour moitié par l'élection d'élèves de CM1 pour un mandat de deux ans.

Pour l'année à venir, les jeunes élus ont commencé à travailler sur de nouveaux projets : installation de ruches avec un apiculteur afin

de favoriser la biodiversité urbaine, action de sensibilisation des enfants autour du handicap, en partenariat avec une association de chiens guides d'aveugles, et plantation d'un érable dans le parc d'Ombreval comme symbole de la lutte contre la pollution de l'air. Après la prochaine élection, le nouveau CME décidera de poursuivre les projets en cours et définira de nouvelles actions pour les deux années à venir.

### INTERVIEW

**Clémence Guiffroy,**  
intervenante musicale dans les écoles élémentaires Benoît Bony et Lucie Guimet

*Les enfants apprécient beaucoup nos séances car notre approche de la musique est ludique. L'année dernière, nous avons travaillé autour des langues étrangères, de différentes cultures. C'est un temps de découverte dans l'école mais hors de la classe, pendant lequel ils peuvent apprendre de manière plus libre.*

*Nous avons également été ravis de pouvoir renouer avec le traditionnel spectacle de fin d'année pour lequel les parents se sont déplacés en nombre.*

## Retour sur les actions 2021/2022

### Commission environnement

Installation de bacs de tri dans les écoles et 2<sup>e</sup> édition du goûter zéro déchet (déchets réduits de 50% par rapport à l'année précédente).

### Commission solidarité

Collecte de fournitures scolaires avec le Secours Populaire (30 kg de dons).

### Commission animation

Livre d'histoires rédigées et illustrées par des élèves, mis à disposition dans les lieux d'attente municipaux.

#### ÉCOLES MATERNELLES

3 vidéoprojecteurs interactifs

27 000 €

#### ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La Tatière :

Renouvellement matériel salle informatique (15 unités centrales)

11 500 €

#### Lucie Guimet et Benoît Bony :

2 classes mobiles  
(15 + 10 ordinateurs portables)

22 500 €

#### Benoît Bony :

5 iPad (financement spécifique pour le quartier prioritaire politique de la ville)

3 300 €

## Des projets développés avec les associations locales

### Une fin d'année poétique à l'école Bony avec

## Lire et faire lire



En juin dernier, la poésie a été mise à l'honneur à l'école Bony, au travers de différentes actions proposées par l'association Lire et faire lire. Pendant une semaine, les bénévoles ont déclamé des poèmes sur le thème de l'éphémère dans les sept classes, à partir d'affiches réalisées par les enfants avec la CSF.

La semaine suivante, les élèves de maternelle ont été émerveillés par le spectacle « La nuit », présenté par les Conteurs de l'ACT de Trévoux, et par l'intervention du poète contemporain Clément Bollenot, dont ont

également profité les classes de CP et CE1.

Les plus grands, quant à eux, ont été conquis par la performance de la slameuse Raphaëlle Vivien. Bouquet final le jour de la Fête la musique avec la prestation envoûtante de Mohammed El Amraoui, poète de langue franco-arabe, et de son saxophoniste, Dimitri Porcu.

Les élèves, les enseignants et les bénévoles de l'association ont beaucoup apprécié ces moments culturels intenses, permis par le financement de la commune de Neuville-sur-Saône dans le cadre de la programmation Politique de la Ville.

**Vous souhaitez rejoindre l'association ?  
Contactez le 06 89 15 87 61**

### Le jeu pour faciliter l'entrée en 6<sup>ème</sup> avec la



Et si les jeux de société pouvaient faciliter l'entrée au collège des élèves de CM2 ? C'est le pari de ce projet partenarial coordonné par la MJC avec l'Éducation Nationale, le Collège Jean Renoir et l'école élémentaire de la Tatière.

Au total, ce sont plus de 110 élèves de CM2 et de 6<sup>ème</sup>, qui se sont retrouvés autour de jeux mathématiques et coopératifs, lors de deux rencontres au collège les 16 et 17 juin dernier. Une belle manière de réinvestir autrement les compétences acquises en classe, de donner du sens aux apprentissages, de créer du lien entre les élèves et les équipes enseignantes mais aussi de découvrir le collège autrement.

Cette première expérience appréciée de tous conforte la volonté d'étendre le projet à toutes les écoles publiques neuvilloises.

## Stationnement QUELQUES RAPPELS ÉLÉMENTAIRES

**Le stationnement doit s'effectuer exclusivement sur les emplacements autorisés, matérialisés par des marquages au sol ou une signalétique spécifique. Même pour un court arrêt, le moteur doit être coupé.**

**Selon les situations, les contrevenants s'exposent à une amende jusqu'à 135€.**

## Un projet artistique haut en couleurs à l'Espace petite enfance

Dans le style de l'artiste japonaise Yayoi Kusama, les 191 participants ont illuminé de pois colorés la cour de l'Espace petite enfance.

La semaine du 5 au 8 juillet dernier, les familles qui fréquentent les structures petite enfance de Neuville-sur-Saône (Relais Petite Enfance Les p'tits Copains du Val de Saône, crèches Le Petit Troubadour et Les Petits

Gones, Ludothèque, PRE et Maison Couleur) ont été invitées à participer à une animation artistique collaborative, « À la façon de Kusama ».

L'animation a été l'occasion de promouvoir le métier d'assistant-e maternel-le, en partenariat avec le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Neuville, lors de l'exposition temporaire. ■



## Connaissez-vous la MAISON COULEUR ?

La Maison Couleur est un lieu de rencontre pour tous les enfants de 0 à 4 ans, sans condition préalable, accompagnés d'un adulte responsable. C'est un accueil libre et gratuit !

### Des nouveautés à partir de septembre

La Maison Couleur ouvrira ses portes les lundis de 14h30 à 17h30 et désormais les jeudis de 8h30 à 11h30, dans des locaux plus agréables. En effet, des travaux de peinture ont été réalisés cet été dans le cadre d'un chantier jeunes porté par le Service Jeunesse de la commune de Neuville-sur-Saône.

### La Maison Couleur, ce sont les parents qui en parlent le mieux !



“ Un lieu convivial où l'enfant peut explorer une multitude de jeux et vivre des expériences variées. ”

“ Un lieu de réconfort, pour se poser, partager son quotidien de parent pas toujours facile ! ”

“ Un véritable privilège d'avoir à Neuville un lieu gratuit qui accueille librement enfants et parents. ”

“ Une passerelle pour l'entrée à la crèche, à l'école, à la vie sociale. ”

Merci à tous les acteurs bénévoles, professionnel-les et partenaires qui participent au fonctionnement de ce lieu.

Contact : 2 rue Curie – 06 68 72 19 77 – 04 72 26 62 76 ■

## Journées Européennes du Patrimoine

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre, (re)découvrez le patrimoine de Neuville-sur-Saône au travers d'animations et de visites gratuites.



Retrouvez le programme complet en Mairie, à la Médiathèque, sur notre page Facebook et notre site internet [www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr) ■



> Les travaux en cours rue Molière

## Focus : une sécurité renforcée aux abords des établissements scolaires

La congestion de la circulation et le stationnement gênant sont sources d'insécurité pour les élèves qui se déplacent à pied ou à vélo aux abords du Collège Jean Renoir et de Notre-Dame de Bellegarde. C'est pourquoi des aménagements ont été réalisés dans le secteur afin de sécuriser ces déplacements.

### Création d'une zone bleue sur l'avenue Gambetta

Le stationnement y est limité à 15 minutes avec disque, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (hors vacances scolaires et jours fériés).

### Travaux rue Molière

Les trottoirs ont été élargis pour favoriser les circulations piétonnes et un double sens cyclable a été créé afin de faciliter les déplacements en vélo entre les établissements scolaires et le centre-ville. ■

## Espace de Vie Sociale : un lieu dédié aux habitants

L'Espace de Vie Sociale (EVS) est un lieu d'accueil et d'animation socio-culturelle situé dans le quartier de la Source. Ouvert à tous les Neuvilleois, il a vocation à accompagner et développer leurs projets.

### Des animations pour tous

Des réunions mensuelles pour les habitants sont organisées afin d'échanger, d'exprimer des besoins, de proposer des actions pour donner vie au lieu.

À partir des idées exprimées par les habitants, une programmation d'animations régulières ou ponctuelles est proposée chaque mois : café culture tous les 15 jours pour réserver des spectacles ou organiser des sorties culturelles, ateliers DIY (« faites le vous-même ») une fois par mois ou les « Jeudis des petits » avec des activités ludiques chaque semaine...

Les animations sont accessibles gratuitement, moyennant une adhésion annuelle de 2€ pour les individuels ou 5€ pour les familles.

### Les permanences numériques

À l'EVS, il est également possible de rencontrer Valentin Mehu, conseiller numérique, tous les mardis de 9h à 12h et de 13h à 17h. Quel que soit votre niveau, vous pouvez bénéficier de son accompagnement dans l'apprentissage des outils numériques et la réalisation de vos démarches en ligne. ■

07 67 60 52 12 – valentin.mehu@conseiller-numerique.fr



#### Contacts :

Karine Bureaud, coordinatrice EVS

07 65 77 81 64 – evs@mjcneuville.com

Valentin Mehu, conseiller numérique

07 67 60 52 12 – valentin.mehu@conseiller-numerique.fr

## Neuville-sur-Saône agit en faveur de la biodiversité urbaine

Dans les villes, la biodiversité est constamment menacée par les activités humaines, la pollution, les îlots de chaleur... Pourtant, c'est elle qui assure le bon fonctionnement des écosystèmes, garantissant notamment la diversité de notre alimentation et une meilleure santé des populations. Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la préservation de cette biodiversité, par exemple en agissant sur la gestion des espaces verts urbains ou sur la protection des espèces menacées.

d'arbres et d'arbustes, prairie naturelle du côté Nord, enherbement de zones entre les tombes. En plus de favoriser le développement de nouvelles espèces végétales et de la micro-faune, cette végétalisation permet de lutter contre les îlots de chaleur.

### La protection des espèces menacées

L'habitat de nombreux animaux est menacé par l'urbanisation. C'est le cas, notamment, des hirondelles et des martinets, deux espèces d'oiseaux qui vivent sur nos immeubles et nos maisons. Déjà victimes de la disparition des insectes volants dont elles se nourrissent, ces espèces voient trop souvent leurs nids détruits ou bouchés par les rénovations ou destructions de bâtiments.

C'est pourquoi il est interdit de détruire les nids d'hirondelles, même vides, ou d'obtenir les trous par où entrent les martinets. La commune accorde une attention particulière à ce sujet lors de l'instruction des dossiers d'urbanisme. Si des nids doivent être détruits, la mise à disposition de nichoirs par les propriétaires est une obligation légale.

Les chauves-souris sont également nombreuses sur notre territoire, notamment dans l'espace naturel sensible du Vallon des Torrières. Afin de favoriser la reproduction de ces petits mammifères, une vingtaine de gîtes ont été installés au début de l'été sur le sentier d'interprétation du Vallon et dans la propriété privée de la maison d'enfants Balmont. Cette action s'inscrit dans le cadre des projets nature de la Métropole de Lyon. ■

### Entretien raisonné des espaces verts : l'exemple du cimetière

Depuis plusieurs années, la commune de Neuville-sur-Saône n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces verts, y compris ceux du cimetière. Cela induit un désherbage mécanique et raisonné des allées favorisant le retour d'une végétation spontanée, ce qui ne constitue pas un défaut d'entretien mais le témoignage d'une nature en bonne santé.

De nouveaux espaces végétalisés sont également en cours de création : plantation

## Groupe Mycologique et Botanique du Val de Saône Rejoignez l'association !

Créé il y a 55 ans, le GMBVS a pour objet la diffusion des connaissances mycologiques et botaniques. Les rangs de l'association comprennent spécialistes, amateurs éclairés et débutants heureux d'acquérir des bases.

Elle met à disposition de ses adhérents tous les outils nécessaires à l'étude des champignons et des plantes, ainsi qu'une équipe de déterminateurs compétents.

C'est aussi un forum des connaissances, dans une ambiance sympathique et conviviale.

Les activités se déroulent tout au long de l'année : sorties en région, conférences, formations, inventaires...

Contact : 11 avenue Gambetta  
<https://gmbvs.fr/> ■

### Programme de l'automne 2022

- **Accueil du public** tous les lundis de 15h30 à 20h (du 5 septembre jusqu'en novembre) pour l'examen des cueillettes de vos champignons.
- **Exposition mycologique et botanique « Nature d'automne »** les 5 et 6 novembre à l'Espace Jean Vilar.



## Le Pimms mobile vous aide dans vos démarches

Vous avez besoin d'aide pour utiliser un mandat postal, rédiger un courrier ou actualiser votre situation auprès des organismes sociaux ? Depuis la mi-juillet, un nouveau service a fait son apparition à Neuville-sur-Saône, pour faciliter l'accès aux services publics et aux droits sociaux.



Tous les lundis, les médiatrices du Pimms mobile proposent des permanences, gratuites et sans rendez-vous, pour accompagner les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne. Quelle que soit votre demande, les médiatrices pourront vous fournir une information de premier niveau sur le fonctionnement et l'offre des services publics partenaires ou vous mettre en relation avec le bon interlocuteur :

- **Social** : demande de retraite, d'allocations familiales, déclaration trimestrielle RSA...
- **Santé** : création de compte Ameli, attestation Carte vitale...
- **Finances** : déclaration des impôts sur le revenu...
- **Logement** : demande de logement, rédaction de courriers...
- **Emploi** : actualisation mensuelle Pôle Emploi, information et orientation vers les partenaires...
- **Administration** : permis de conduire, carte grise, titre de séjour (orientation)... ■

> Fatima et Audrey, médiatrices du Pimms mobile

## Venir à une permanence du Pimms mobile

Tous les lundis à Neuville :

- 9h30-12h30 sur le parking de l'Espace Jean Vilar (place Charles de Gaulle)
- 13h15-16h15 à côté de l'école Bony (impasse de Prandières)

GRATUIT ET SANS RDV !

Contacts : 06 01 30 49 32  
[pimmsmobile.lyon@pimms.org](mailto:pimmsmobile.lyon@pimms.org)

## La Voie bleue passe par Neuville

La Voie bleue est un itinéraire cyclo-touristique de plus de 700 km allant de la frontière du Luxembourg jusqu'à la Confluence à Lyon. Empruntant les rives de la Moselle, du Canal des Vosges et de la Saône, c'est la promesse d'un itinéraire au plus près de l'eau.

Afin de permettre la continuité de cet itinéraire en bord de Saône en reliant les aménagements déjà réalisés sur les communes de Trévoux et Massieux, au Nord, et Fleurieu et Fontaines-sur-Saône, au Sud, **des travaux sont en cours sur un tronçon de 5,1 km correspondant à l'ancien chemin de halage entre Genay et Fleurieu :**

- **Une bande roulante** d'environ 3,5 mètres de largeur a été créée grâce à un revêtement en béton désactivé. Ce matériau a été choisi pour limiter les dégâts sur la piste en cas de crue de la Saône, tout en facilitant son accessibilité à tous types de vélos.
- **Le quai Barbès**, depuis l'entrée de Sanofi (voie sans issue) jusqu'à l'intersection avec l'avenue Carnot, accueille l'une des premières vélo-rues de la Métropole de Lyon ! Caractérisée par un marquage de chevrons au sol, elle donne la priorité aux vélos sur les véhicules motorisés qui ont interdiction de les dépasser. ■

Plus d'infos : <https://www.lavoiebleue.com>



> Le tronçon complet est en cours d'achèvement, avec des ouvertures progressives en fonction du coulage du béton désactivé.

## L'autopartage, une solution écologique et économique !

Depuis le mois de juin, la commune de Neuville-sur-Saône dispose d'un service d'autopartage déployé par CITIZ LPA, avec une station située au début de la rue Rey Loras, près du parking Verdun.

### Qu'est-ce que l'autopartage ? Comment ça marche ?

L'autopartage est un service de location de véhicules disponibles 24h/24, 7j/7, accessibles à tous (particuliers, entreprises, associations ou administrations) pour se déplacer de façon pratique, économique et engagée. Une manière efficace de contribuer à réduire progressivement la place de la voiture individuelle au bénéfice des autres modes de transports !

1. Inscrivez-vous en ligne sur le site internet CITIZ : <https://lpa.citiz.coop/>
2. Réservez votre véhicule sur l'application mobile, le site internet ou par téléphone.
3. Accédez au véhicule en libre-service grâce à votre smartphone ou à votre carte d'abonnement.
4. En fin d'utilisation, ramenez le véhicule à sa station de départ. ■



> Le 11 juillet dernier, la station CITIZ a été inaugurée en présence de Jean-Charles Kohlhaas, 5<sup>e</sup> Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des Déplacements, intermodalités et logistique urbaine, et d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

## Pensez aussi au covoiturage !

Et transformez un trajet en voiture en un moment de convivialité, tout en économisant et en réduisant votre empreinte carbone.

### Trouvez votre covoiturage régulier

Pour des trajets dans la Métropole de Lyon. <https://encovoit-grandlyon.com/#/carpools/home>



### Le covoiturage spontané de proximité

Pour effectuer des trajets ponctuels dans le Val de Saône. <https://www.autohop.fr/>



### Des emplacements réservés au covoiturage sur certains parkings

- Ancienne gare (av. Marie-Thérèse Prost)
- Carnot (angle av. Carnot / che. Bressan)
- Marché Nord (av. Jean Christophe, près du pont) ■

## Gym' Vitalité Neuilloise L'association fête ses 50 ans !

La Gym' Vitalité Neuilloise (anciennement Gymnastique Volontaire) a fêté les 50 ans de sa création, le 12 août 1972, et de son affiliation à la FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) pour la promotion d'un bien-être physique, social et mental auprès du plus grand nombre, à tous les âges de la vie et partout sur le territoire.

Avant sa reconnaissance comme association autonome, la Gym Neuilloise fonctionnait en tant que section de la MJC. Au fil des années, les cours se sont déroulés dans différents locaux municipaux (MJC, COSEC, Espace Jean Vilar...) avant de trouver une résidence définitive à l'Espace Margerand depuis 1990.

Cinquante ans plus tard, la Gym' Vitalité Neuilloise continue de porter ces valeurs de mixité et de cohabitation intergénérationnelle. Pour la saison 2021/2022, l'association comptait près de 270 adhérent-e-s (dont une vingtaine au titre de la gymnastique après diagnostic du cancer), dont l'âge se situe entre 16 et 91 ans ! ■

### INTERVIEW



**Renée Meynard**, doyenne de la Gym' Vitalité Neuilloise

*Renée, c'est un demi-siècle de participation assidue aux cours de renforcement musculaire, stretching, Qi Gong ou gym bien-être. Les adhérent-e-s de l'association connaissent son sourire et ses yeux clairs qui rehaussent un visage toujours avenant.*

*Aujourd'hui, Renée Meynard est dans sa 92<sup>ème</sup> année, mais elle a déjà prévu de s'inscrire en septembre prochain pour suivre les séances de gym bien-être les mardis et jeudis matin. Rien ni personne ne pourra entamer l'enthousiasme de cette doyenne toujours alerte et pleine de charme !*

Contacts : 06 47 20 24 98

<https://gym-volontaire-neuille.weebly.com/>



## Neuille-Montanay Volley-Ball Un challenge interassociatif qui a séduit

Avec dix équipes inscrites représentant une diversité d'associations du Val de Saône (l'AMAP Neuilloise, le Goal Futsal Club et la Main tendue pour le Pérou ont représenté Neuville), le challenge interassociatif organisé le 20 mai dernier a remporté un franc succès.

Sous le signe d'une nouvelle pratique, le soft volley, très accessible aux novices, ce

challenge a offert à tous les adhérents des associations participantes une belle soirée de confrontation sportive, douce et intergénérationnelle, dans les rires et la bonne humeur.

Pour les curieux, la vidéo de ce tournoi est disponible sur la page Facebook et le site internet de l'association. Soyez-en sûrs, le club remettra ça l'an prochain !

## Saison 2021/2022 De beaux résultats pour les clubs neuillois

### BMX Neuville

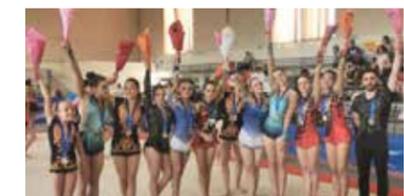
6 pilotes qualifiés au niveau national aux grandes courses de l'été :

- **Trophée France à Sarzeau :** Antonin Fabre en Minime, Hélias Favier en Benjamin (1/16<sup>e</sup> de finale).
- **Challenge National à Nantes :** Axel Boy en Homme 17/24, Perrine Boy en Femme 17/24 (1/2 finale) et Romain Pitois en Cruiser 17/24.
- **Championnat de France à Nantes :** Gabin Vincent en Junior National (1/4 de finale).

### Neuille Gym

Une belle représentation du club lors des différents championnats de France de gymnastique au mois de juin.

**Gym acrobatique :** équipe sacrée vice-championne de France en Division 3.



### Palmarès par unités :

- Doriane et Zélie, championnes de France en National B duo féminin toutes catégories.
- Matthis et Flavie, 2<sup>e</sup> place en duo mixte 8/15 ans.
- Romane, Louna et Lise, 3<sup>e</sup> place en trio féminin 8/15 ans.
- Eduardo et Juliette, 3<sup>e</sup> place en National A duo mixte toutes catégories.

**Gym artistique masculine :** équipe Nationale B +12 ans classée 12<sup>e</sup> en Division 1.

**Gym artistique féminine :** Elisa, 30<sup>e</sup> en catégorie Nationale 11 ans.

**Team Gym :** équipe 8<sup>e</sup> en National B féminine. ■

En attendant, n'hésitez pas à franchir les portes de nos gymnases à Neuville et à Montanay pour découvrir toutes les pratiques, dont le soft volley le samedi matin à Neuville. ■

Informations : [contact@nmvb.fr](mailto:contact@nmvb.fr)  
[www.nmvb.fr](http://www.nmvb.fr)

Facebook Neuille Montanay Volley-Ball

## Comité des fêtes

Un nouvel événement en octobre !



Le Comité des fêtes de Neuville-sur-Saône organisera sa prochaine manifestation, « Le Salon du naturel au bio », le dimanche 9 octobre de 10h à 18h à l'Espace Jean Vilar.

Plus de soixante exposants sont attendus pour cette journée : produits alimentaires, cosmétiques bio, naturels, articles écologiques ou recyclés et produits issus du commerce équitable.

Le Comité des fêtes souhaite donner une grande visibilité à cet événement qui constitue un véritable challenge pour l'association. Ainsi, l'entrée sera gratuite pour tous les visiteurs. ■

Informations :  
[contact@comite-des-fetes-neuville.com](mailto:contact@comite-des-fetes-neuville.com)

## Nouvelles activités

**AGENCE IMMOBILIÈRE**  
20 Rue Victor Hugo

**BIEN-ÊTRE AU CARRÉ**  
**Raphaëlle Guillermin - Coach (en relation à soi, à son corps et aux autres)**  
Sur rdv au 07 78 11 82 96  
[bienetreucarre@gmail.com](mailto:bienetreucarre@gmail.com)  
[www.bienetreucarre.fr](http://www.bienetreucarre.fr)

**LES SAVEURS DE KARINE**  
**Épicerie fine**  
1 rue Camille

**MASSAGE THAÏ**  
**Mme Berthet** - 13 rue Adrien Ducrot

**PAUME DE PAIN**  
**Dépôt de pain**  
20 rue de la République  
<https://paumedepain.fr/>

**4M MENUISERIES**  
**Showroom portails, portes...**  
17 rue de la République

## Seniors

Carrefour de l'Amitié  
Révisons nos classiques !

Après le succès de la saison 2021, la prochaine saison des Mardis du cinéma est maintenant prête !

En partenariat avec le Cinéma Rex, à partir d'octobre, découvrez ou redécouvrez chaque mois un grand film de l'histoire du cinéma et retrouvez d'inoubliables chefs-d'œuvre du septième art.

Toutes les séances se poursuivent par un échange convivial avec Hervé Cuzon, cinéphile toujours heureux de partager sa passion, ses connaissances et de nombreuses anecdotes avec le public présent.

**Infos pratiques** : séances à 14h30 au Cinéma Rex - Tout public - Tarif : 5,50€ ■

**Contact** : 4 rue Curie - 09 79 72 37 33  
[carrefour.amitie.69250@gmail.com](mailto:carrefour.amitie.69250@gmail.com)

Programmation  
de la saison 2022/2023 :

- **18 octobre** : *Chantons sous la pluie (Singin' in the Rain)* de Stanley Donen et Gene Kelly, avec Gene Kelly et Debbie Reynolds
- **22 novembre** : *La bandera* de Julien Duvivier, avec Jean Gabin
- **13 décembre** : *La grande illusion* de Jean Renoir, avec Jean Gabin et Éric Von Stroheim
- **10 janvier** : *La poison* de Sacha Guitry, avec Michel Simon
- **21 février** : *Les parapluies de Cherbourg* de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve
- **21 mars** : *Casque d'or* de Jacques Becker, avec Simone Signoret et Serge Reggiani

## Économie - Emploi

Mission locale #1jeune1solution  
Le Contrat d'Engagement Jeunes

La Mission locale Plateau Nord Val de Saône propose le Contrat d'Engagement Jeunes mis en place par l'État, dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution ».

## Qu'est-ce que c'est ?

Le Contrat d'Engagement Jeunes offre :

- Un accompagnement personnalisé par un conseiller dédié, tout au long du parcours jusqu'à l'obtention d'un emploi.
- Un programme intensif d'activités (mise en situation en milieu professionnel, formations, définition du projet professionnel...) permettant l'accès à l'emploi durable ou à l'alternance.
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois, sous conditions.

## Pour qui ?

Le Contrat d'Engagement Jeunes s'adresse à des jeunes :

- De 16 à 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap).
- Ni en formation, ni en études.
- Prêts à s'engager à suivre le programme d'activités. ■

**Mission locale à Neuville**  
4 avenue Carnot - 04 78 98 20 49  
ou contactez votre conseiller si vous bénéficiez déjà d'un accompagnement

## Libre expression

Mieux vivre  
Neuville

GROUPE MAJORITAIRE

Alpirsbach, Cabeceiras de Basto ! Ce sont les noms des deux communes, l'une en Allemagne, l'autre au Portugal, avec lesquelles notre commune est jumelée.

Ce concept de jumelage a été lancé par le mouvement fédéraliste après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. C'est le maire de Montbéliard, Lucien Tharradin, ancien résistant et rescapé de Buchenwald qui pose en 1962 les bases d'un jumelage franco-allemand destiné à apaiser les haines et, au-delà, à tisser des liens interculturels avec les peuples voisins.

Des projets initiés par des délégations d'élus des deux communes, par les établissements scolaires et par les diverses associations sont coconstruits pour des échanges dans différents domaines.

Mis en sommeil du fait de la crise sanitaire, vos élus ont récemment réactivé ces échanges, notamment pour fêter en 2023 le 50<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Alpirsbach, qui se déroulera sur toute l'année, et pour préparer le 25<sup>e</sup> anniversaire de celui avec Cabeceiras qui a lieu cette année. Des comités de jumelage sont en cours d'élaboration auxquels vos élus vous proposent de participer.

D'ores et déjà, un riche programme d'animations établi en concertation avec la Médiathèque, la MJC, l'École de Musique, le Rex, les associations franco-portugaises, les commerçants, et financé par la commune, vous sera proposé du 10 au 21 octobre. Expositions, concerts, films... sans oublier des dégustations de vins et des initiations à la cuisine portugaise, seront organisés pour faire vibrer petits et grands à l'heure portugaise.

## Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Texte non fourni

## Les Conseillers Naturellement Neuville

**Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot, Christophe Brunetton**  
[naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr](mailto:naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr)

Et sur Facebook :

<https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Naturellement  
Neuville

GROUPE MINORITAIRE

Neuville  
ensemble

GROUPE MINORITAIRE

## Démissions dans le service de la police municipale

Au sein de la police municipale, un seul constat : deux démissions en simultané d'une policière municipale et d'une ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Quelles en sont les raisons ? Ces démissions sont-elles dues à des raisons de rémunération, d'intérêt de missions, de matériel, ou tout simplement de reconnaissance ? Il est primordial d'analyser cette situation pour pouvoir mettre en place un recrutement rapide.

De plus, il faut prendre en compte que, dans les prochaines années, le responsable du service de la police municipale fera valoir ses droits à la retraite. Avec ce départ, nous allons perdre un historique et une connaissance du territoire communal. Nous devons prévoir une restructuration du service.

Notre commune doit être attractive dans le recrutement, revoir les grilles salariales et équiper la police municipale d'un deuxième véhicule. Nous préconisons de faire évoluer le nombre de fonctionnaires à cinq : trois policier(e)s et deux ASVP. Cela doit être établi dans le cadre du CLS (Contrat Local de Sécurité) sous la responsabilité de notre Maire.

Sans remise en cause de l'organisation, il sera impossible à la police municipale d'agir sur toutes ses missions. Pour exemple, Neuville vient de passer en zone 30. Toutefois, sans effectif suffisant, comment contrôler, faire respecter cette limitation, et sécuriser nos sorties d'école ? Nous devons prendre nos responsabilités en tant que collectivité et agir sans délais.

**Patrick Rachas**



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



## Football : Tournoi international U15

Un beau succès pour le retour du Tournoi international des moins de 15 ans organisé par le Club Sportif Neuvilleois sur les pelouses du stade municipal Jean Oboussier. Un événement marqué par une ambiance festive, de belles rencontres sportives et la victoire des Young Boys de Berne.

4-6  
juin



7-9  
juin

## Un chantier jeunes pour la rénovation du kiosque

Le kiosque de la place du marché a fait peau neuve dans le cadre d'un chantier jeunes, porté par le Service Jeunesse de la commune. Grâce à la rémunération perçue, les 5 participantes âgées de 15 à 17 ans pourront financer leurs activités à l'Espace Jeunesse.

9-10  
juin



## Projet solidarité 2022

Le Service Jeunesse de la commune de Neuville-sur-Saône a organisé sa traditionnelle collecte solidaire au sein du Collège Jean Renoir. 595 dons alimentaires et hygiéniques, représentant 283 kg, ont été redistribués aux associations locales de solidarité.



15  
juin

## Les collégiens enquêtent dans les rues de Neuville

Après avoir travaillé avec ses élèves sur les nouvelles policières, Mme Caffa, professeure de Français au Collège Jean Renoir, a contacté les animateurs de la MJC pour construire avec eux une enquête policière dans les rues de Neuville.



## Neuville a fêté la musique

En dépit des forts risques d'orages, les musiciens de la Batucada, invitée par les commerçants du centre-ville, et de l'École de Musique sont passés entre les gouttes pour le plus grand plaisir du public. La grande soirée reggae a, quant à elle, été reportée au 9 juillet et a remporté un franc succès !

21  
juin



25 juin  
2 juil.



## Séjour seniors à Grasse

Cet été, 46 seniors enthousiastes sont partis avec le CCAS de Neuville-sur-Saône pour une découverte de la région de Grasse. Au programme, Nice et son marché aux fleurs, excursions au Cap d'Antibes et à Saint-Tropez, visite d'une parfumerie...

## Fête du vélo - 2<sup>e</sup> édition

C'est sous le soleil que les amateurs de vélo se sont réunis autour de nombreuses animations : un grand succès pour la bourse aux vélos et l'atelier de réparation, des initiations au BMX toujours très appréciées des enfants, une exposition de vélos anciens... sans oublier la grande tombola des commerçants qui a permis à une chanceuse de remporter un vélo électrique. Rendez-vous le 2 juillet 2023 pour la 3<sup>e</sup> édition !

2-3  
juil.



14  
juil.

## Fête nationale

Une foule nombreuse, rassemblée dans le Parc d'Ombreval, a assisté au traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. À l'année prochaine pour de nouvelles festivités !



# DEMAIN, L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

vivre • habiter • se déplacer

## Quel sera le visage de l'agglomération lyonnaise à l'horizon 2040 ?

Cadre de vie, préservation de l'environnement, logements, économie, déplacements... Quelles sont les priorités à définir, les projets à imaginer pour vivre mieux demain dans l'agglomération lyonnaise ? C'est la question posée à tous les habitants des

74 communes concernées, dans un **grand débat citoyen** qui s'ouvre cet automne à l'occasion de la révision du Scot (Schéma de cohérence territoriale) qui définit la manière dont notre espace de vie va s'aménager dans les 20 prochaines années.

Vous avez des idées, des attentes, des suggestions, des projets à partager ? Alors contribuez à ces débats, c'est votre avenir et celui de la prochaine génération qui se joue.

### Suivez le projet

sur Facebook

@demain.lagglomeration.lyonnaise



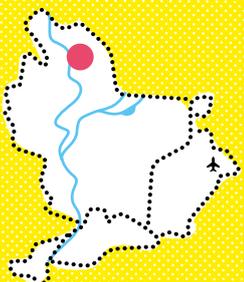
### Je participe !



### Exprimez-vous

sur la plateforme citoyenne

[purpoz.com/demain-agglolyonnaise](https://purpoz.com/demain-agglolyonnaise)



**GRAND DÉBAT  
CITOYEN**

**Jeudi 20 octobre 2022 à 19h**

Espace Jean Vilar à Neuville-sur-Saône

**sepal**

Planifier  
l'agglomération  
lyonnaise